

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy

Séance du : 21 décembre 2020

Convocation du : 15 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M Gérard GRIFFIT, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Alain BOYOD, Jean ROUSSEAU, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Christiane ACANFORA, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Josette REVOUX, Jean-Marie GUEYRAUD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Lamia CONTRUCCI, Gérard GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Anne-Marie GROS, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Rémy FREY, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Jean-François CONTOZ, Jean-Claude VALLIER, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Serge EYSSERIC, Karine PELLOUX, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Alain BOYOD,
Roland AMADOR excusé a donné pouvoir à Fabien GASCARD,
Mallorie BOURGOGNE excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT,
Jean-Pierre BRIOULLE excusé a donné pouvoir à Alain BOYOD,
Olivier REGORD excusé a donné pouvoir à Michel RICOU-CHARLES,
Serge EYSSERIC excusé a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET,
Karine PELLOUX excusée a donné pouvoir à Gérard GRIFFIT,
Rajaa TOUSSAINT excusée a donné pouvoir à Gérard GRIFFIT.

ORDRE DU JOUR : Demande de subvention pour la Mission Prévention de la délinquance auprès du STEMO (Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert)

Considérant, le service rendu par l'éducateur de prévention de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy qui intervient pour différentes problématiques en lien avec un réseau de partenaires.

Considérant, le travail effectué en étroite collaboration avec les services de la Justice : Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de probation (SPIP).

Considérant, le bilan de la mission prévention qui permet de faire apparaître :

- la présence sur le territoire de jeunes en difficulté,
- les actes de délinquance et les conduites à risque (addictions...) constatés sur le territoire,
- la nécessité de prévenir les conduites déviantes des jeunes,
- les résultats satisfaisants et encourageants de la « mission prévention »

Considérant, qu'au regard de ces différents éléments, un dossier de demande de subvention peut être présenté auprès du STEMO (Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert) qui dépend du Ministère de la Justice.

Il est proposé au conseil communautaire de présenter un dossier de demande de subvention auprès du STEMO pour un montant de 2 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- approuve la demande de subvention ainsi présentée
- autorise le Président à signer les documents afférents à la demande de subvention

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 8 pouvoirs	Pour : 31	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20201221-De141_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/12/2020
Affichage : 30/12/2020

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES